Envoyé en préfecture le 03/06/2026
Reçu en préfecture le 03/06/2026
Publié le
ID : 056-215600750-20260529-2026073-DE

Guer
Ville et Nature

République Française
Département - Morbihan

Délibérations de la Ville de Guer
Séance du 29/05/2026

L'an 2026 et le 29 Mai à 18 heures 30 minutes, le Conseil Municipal de la Ville de GUER, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Paul RODRIGUEZ, Maire.

Date de la convocation : 22/05/2026

Nombre de membres : 29

PRESENTS : M RODRIGUEZ Paul, Maire, Mmes : AUGÉ Diavie Ursula, BRIQUET Virginie, COUPEZ Marie-Laure, GRU Nathalie, HERBERT Caroline, HERVOT Noëmie, HOUSSIN Yvette, JOUEN Brigitte, LEVASSEUR Frédérique, MÉTAYER Cassandre, PIEL Mickaëlle, PIHÉRY Nicole, RITLENG Sandra, MM : ANDRE Mathieu, BLANDIN Jean-Yves, CARLETTO René, COLLÉAUX David (arrivé à 18h38), COWET Vincent, GERNO Anthony, GILLES Emmanuel, JOLY Matthieu, LE GOUIC Jean-Pol, ORHAN Jean-Claude, POIRIER Christophe, QUESNEL Maxime

ABSENT(S) : Absent(s) ayant donné procuration : MM : RENIMEL Pascal à MME PIEL Mickaëlle, SARAZIN Claude à M COWET Vincent
Absent(s) : Mme PLUMIER Julie
Secrétaire de Séance : Yvette HOUSSIN

1. 2026 -073 2026-073_(7.5)_SUBVENTION_FILM DE SYLVAIN BRESSON

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, notamment ses articles L.2121-29 et L.1611-4 ;
Considérant l'intérêt culturel et le rayonnement territorial générés par les projets audiovisuels portés par la société de production Le Petit Remorqueur, implantée à Beignon ;
Considérant que le film de fiction « Nyctalopie » constitue le neuvième film produit par cette société et le cinquième réalisé en six ans, témoignant d'un engagement constant en faveur de la création audiovisuelle en Bretagne ;
Considérant que ce projet est mené en partenariat avec la société Kinémantis, basée à Paris, et bénéficie du soutien de Bretagne Cinéma ;
Considérant que le tournage du film s'est déroulé du 17 au 20 mars 2026 au Manoir Saint Gurval à Guer, mobilisant une équipe de 21 techniciens professionnels ainsi que deux jeunes comédiens formés au Théâtre National de Bretagne ;
Considérant que la commune de Guer a déjà apporté son soutien logistique à cette production, notamment par la mise à disposition d'une salle située à l'étage du gymnase pour les repas de l'équipe de tournage ;
Considérant que la société Le Petit Remorqueur contribue au dynamisme culturel local et à la visibilité du territoire, notamment à travers la diffusion du précédent film « Le Syndrome de l'Escalier » prévue le 19 juin 2026 au cinéma Quai 56 puis sur plusieurs chaînes locales bretonnes à compter de l'automne 2026 ;
Considérant que le projet « Nyctalopie » entre désormais dans une phase de post-production nécessitant des effets spéciaux numériques avancés indispensables à la qualité finale du film et à sa diffusion ;

Le secrétaire de séance

Yvette HOUSSIN

Pour exécution,
Le Maire,

MAIRIE DE GUER
56380 (Morbihan)

Paul RODRIGUEZ

Envoyé en préfecture le 03/06/2026
Reçu en préfecture le 03/06/2026
Publié le
ID : 056-215600750-20260529-2026073-DE

Le Conseil municipal
DECIDE
D'attribuer une subvention exceptionnelle d'un montant de 1 000 € à la société Le Petit Remorqueur pour la finalisation du court métrage « Nyctalopie » ;
D'autoriser Monsieur le Maire à signer tout document afférent à cette décision ;
D'imputer la dépense correspondante au budget communal.

DÉCISION DU CONSEIL MUNICIPAL, Favorable : A l'unanimité (pour : 28 contre : 0 abstention : 0)

Le secrétaire de séance

Yvette HOUSSIN

Pour exécution,
Le Maire,

MAIRIE DE GUER
56380 (Morbihan)

Paul RODRIGUEZ